

et à la vérification des accords conclus à ce sujet, ou face au déploiement des missiles mobiles, ou encore aux violations présumées du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques (ABM) ? Ce sont là autant de thèmes vivement débattus aux États-Unis, car ils concernent la nature même de la stabilité stratégique et, par conséquent, la menace nucléaire pesant sur l'Amérique du Nord.

Il vaut sans doute mieux laisser le Conseil de l'OTAN discuter en privé des détails de telles questions, mais le grand public s'intéresse de toute évidence aux décisions prises et à leurs conséquences. Ainsi, nos relations avec l'URSS s'améliorent, mais dans quelle mesure dépendent-elles des politiques au sujet desquelles nous ne pouvons apparemment pas grand-chose ? Songeons, par exemple, au cas de l'Arctique. Dans un discours prononcé le 18 octobre 1988 à l'Université Carleton, M. Clark a déclaré qu'il faut se préoccuper de la sécurité de l'Arctique dans le contexte de l'OTAN plutôt que dans une perspective septentrionale, et que le Canada restera fidèle à ses alliés. Raison de plus, si l'on accepte cette thèse, de savoir ce que l'OTAN compte faire au sujet des récentes propositions soviétiques sur la sécurité de l'Arctique. Dans le même discours, M. Clark soulignait que la menace pesant sur la sécurité de l'Occident est globale et qu'une solution globale s'imposait à cet égard. Quel genre de solution ? Le Canada possède-t-il une ligne de conduite au sujet de l'avenir des relations Est-Ouest ?

En créant l'OTAN, on espérait précisément éviter d'avoir à dresser des programmes distincts à cet égard; les ministres de l'Alliance ont d'ailleurs souligné ce point avec vigueur en décembre quand ils ont évoqué les négociations à venir sur la limitation des armes classiques ("... nous dénoncerons quiconque favorisera des arrangements partiels de sécurité ou des plans préconisant la conclusion d'ententes séparées ...").